



Proche du centre de Delémont, à deux pas d'un grand centre commercial, nous vous proposons des appartements en PPE dans

Résidence La Birse **2**

14 appartements d'excellent standing de 2,5 / 3,5 / 4,5 pièces et attiques. Balcon, cave et parking souterrain.



DESCRIPTIF

Les douze appartements et les deux attiques de l'immeuble répondent aux normes en vigueur, tant au niveau de la qualité que de la sécurité. Les matériaux choisis pour la construction et l'aménagement du bâtiment sont tous de première qualité.

Tous les appartements sont équipés d'un aspirateur central, d'un lave-linge et d'un sèche-linge. Les cuisines sont totalement équipées avec des appareils ménagers de marque. Les appartements de 4½ pièces sont dotés d'un cellier/économat très utile pour y ranger les denrées alimentaires.

Le sol des appartements est entièrement revêtu de carrelage, y compris dans les chambres. En ce qui concerne les terrasses et balcons, le sol de ceux-ci sera recouvert de carrelage non collé de 2 centimètres idéal pour l'extérieur.

L'immeuble est entièrement pensé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. La dotation d'un parking souterrain, dont l'accès est sécurisé, est un avantage très apprécié en ville.

TERRAIN

D'une superficie de 1912m² sur la commune de 2800 Delémont à la Rue Auguste-Quiquerez, situé en zone d'habitation proche de la grande surface Jumbo et des bureaux de l'administration cantonale. Avec un dégagement plein sud et une belle vue. Proche du centre ville et de toutes ses commodités.

A deux pas de la route menant vers Bâle et du branchement de l'autoroute A16.

L'immeuble est orienté au sud et dispose d'un parking souterrain et des places extérieures pour visiteurs et personnes à mobilité réduite.

BATIMENT

La production de chauffage et d'eau chaude est réalisée par le système de gaz avec raccordement à la ville de Delémont. Ce type de production est très écologique et nécessite peu d'entretien. Une attention toute particulière est apportée à l'isolation thermique et phonique du bâtiment. En effet, afin de diminuer les charges de chauffage, la norme SIA 380 / 1, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2004, est parfaitement respectée, soit :

- Isolation périphérique des murs d'une épaisseur de 20 cm. Système MARMORAN Lambda Whit 031 ;
- Isolation sur la toiture plate d'une épaisseur de 20 cm en polystyrène expansé ;
- Isolation du sol du rez-de-chaussée en polyuréthane de 10 cm + polystyrène de 4 cm / phonique ;
- Isolation du sol des étages en polyuréthane de 4 cm + polystyrène de 4 cm / phonique ;
- Attique. PIR : 100 mm / EPS Roll 4 cm / phonique.
- Toutes ces valeurs U sont en conformité avec la norme SIA 380 / 1 (2004). L'isolation phonique entre les appartements et la cage d'escalier est également traitée selon la norme SIA 181 (2004).

GROS ŒUVRE 1

La fondation – radier mesure 30 cm et les dalles sont réalisées en béton armé de 20 à 30 cm d'épaisseur selon le calcul statique de l'ingénieur civil. Les murs de façade sont en briques terre cuite de 17,5 cm et l'isolation périphérique répond au système MARMORAN 20 cm Lambda Whit. (Une autre partie (balcon) est en verre teinté (voir images)). Les doublages intérieurs sont en briques terre cuite et Alba de 10 cm selon les étages. Isolation minérale de 4 cm d'épaisseur entre deux.

Les murs porteurs à l'intérieur des appartements sont en briques terre cuite et béton armé de 15 à 25 cm avec divers piliers en béton selon le calcul statique de l'ingénieur. Les escaliers sont en béton préfabriqués. La cabine de l'ascenseur est totalement désolidarisée de la cage d'ascenseur afin d'éviter toute vibration ou bruit dans les appartements.



Le toit de l'immeuble est en béton armé. Il répond aux caractéristiques suivantes: barrière vapeur en bitume, isolation thermique en panneau polyuréthane PU 20 cm, étanchéité type multicouche ou matière synthétique avec couche de protection, gravier, tôle en zinc-titane pour les acrotères.

GROS ŒUVRE 2

Les fenêtres et portes-fenêtres sont exécutées en PVC (fabrication suisse) blanc à l'intérieur et anthracite à l'extérieur: baies levantes-coulissantes dans les séjours, triple vitrage « Thermopan » valeur U 0.6 w/m2k, vitrage satiné dans les salles d'eau.

Murs de façade avec isolation périphérique crépis avec finition 1,5 ou 2 mm ribé (couleur selon image).

Ferblanterie en zinc titane avec joints de dilatation en néoprène. Stores en aluminium RAL 7016. Balustrades de balcon en verre teinté et métal, comme l'indiquent les images. Stores électriques à lamelles aux baies et fenêtres, dans chaque appartement.

ELECTRICITE

Equipé d'un interphone et d'un déclenchement d'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble depuis chaque appartement.

Introduction électrique avec tableau principal dans le local technique au sous-sol, distribution vers chaque appartement.

Mise à terre du bâtiment avant le bétonnage du radier. Eclairage de la cage d'escalier et des extérieurs, y compris la fourniture des luminaires pour tous les locaux communs.

Chaque cave est équipée d'une prise double pour congélateur sur compteur individuel.

Il y a la possibilité d'installer des prises TT / internet dans les chambres. Tableau d'appartement avec équipement complet. Possibilité en option d'installation de prises multimédia.

Chaque chambre est équipée d'un interrupteur avec prise, d'un point lumineux au plafond et de 2 prises doubles, dont une commandée. La cuisine est équipée selon le plan technique du fournisseur.

Les salles d'eau sont équipées selon les normes en vigueur, les terrasses d'une prise extérieure étanche et de spots intégrés au plafond.

CHAUFFAGE, VENTILATION

Production de chaleur par gaz, compteur de chaleur d'eau chaude et d'eau froide par appartement afin de permettre la répartition des charges d'une manière précise et réelle. Distribution de chaleur par chauffage au sol et radiateur porte-linge. Chaque pièce a un thermostat électrique d'ambiance qui peut être réglé de manière indépendante. Un coffret de distribution par appartement est installé selon les normes en vigueur et l'emplacement est défini par le chauffagiste.

SANITAIRE

Introduction avec nourrice, réducteur de pression. Un appareil de traitement de l'eau est installé à l'entrée du bâtiment et distribue l'eau vers les différents étages.

Distribution en SANIPEX coulée dans les dalles, coffret de distribution et compteur par appartement. Ecoulements en GEBERIT noyés dans les dalles, chutes principales en GEBERIT isolées de type SILENT afin de garantir l'isolation phonique entre les appartements. Equipement sanitaire selon les plans (voir images) et douches à l'italienne.

ASCENSEUR

Un ascenseur dessert les quatre étages et le sous-sol de l'immeuble. Ascenseur aménagé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

AMENAGEMENTS INTERIEURS (1)

Les portes intérieures sont sur cadre de couleur de type DURIPORT – OPTIMA 30 avec poignée en inox. Les portes palières sont lourdes (correspondant aux normes acoustiques) en couleur également. Les murs non porteurs sont exécutés en carreaux de plâtre de type ALBA 10 cm.

Les murs porteurs sont exécutés en briques terre cuite et béton de 15 à 25*cm et seront recouverts d'une couche de plâtre de 1 cm, ribé avec Marmoran de 1,5 mm (couleur selon images).

Les appartements attique de 3½ pièces au 4^{ème} étage peuvent être équipés d'un poêle. Le passage en toiture du canal est prévu.

*Selon les calculs de l'ingénieur

AMENAGEMENTS INTERIEURS (2)

Les plafonds sont crépis/lissés et recouverts d'une peinture blanche. Chape d'une épaisseur de 6 à 7 cm avec chauffage au sol posé sur 10 à 14 cm d'isolation phonique posée en 2 couches afin de garantir une parfaite exécution et un résultat thermique et phonique des plus optimaux.

Le sol du séjour-salle à manger et le hall sont carrelés.

Les sols sont prévus avec la pose de carrelage. Option possible de parquet dans les chambres. Les sols et murs des sanitaires et de la cuisine sont prévus en carrelage. Un store toile / électrique est prévu par balcon (teintes choisies par le promoteur). Pergola sur la terrasse des attiques. Les armoires, sont comprises dans le prix. Le sol des balcons des appartements est en dalle céramique. Option possible en lame de bois / pin ou teck.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS (1)

Les accès et les places de parc sont à voir selon le plan de situation. Une bordure en granit est posée entre la zone verte et la zone carrossable. Des arbres, buissons d'ornement.

Engazonnement de la partie verte. L'éclairage extérieur de la zone piétonne ainsi que la fourniture des luminaires sont compris. 1 robinet extérieur est prévu pour le commun au sous-sol.

SOUS-SOL

Hall carrelé, murs en Marmoran et béton peint. Caves avec local technique et parking selon plan. Les fonds sont en chapes brutes. Murs peints en blanc, plafond en béton. (Possibilité d'acheter une place de parking souterrain ou une place extérieure). Porte de garage sectionnelle automatique.

REMARQUES

Le présent descriptif ne constitue pas un document contractuel et n'a pas la prétention d'être exhaustif. Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de modifier, en tout temps, l'exécution et/ou les matériaux décrits dans le présent descriptif. Il peut s'agir de modifications rendues nécessaires par des impératifs techniques, esthétiques ou légaux.

DÉTAIL DES INSTALLATIONS

DESCRIPTIF



DÉTAIL DES INSTALLATIONS



SITUATION

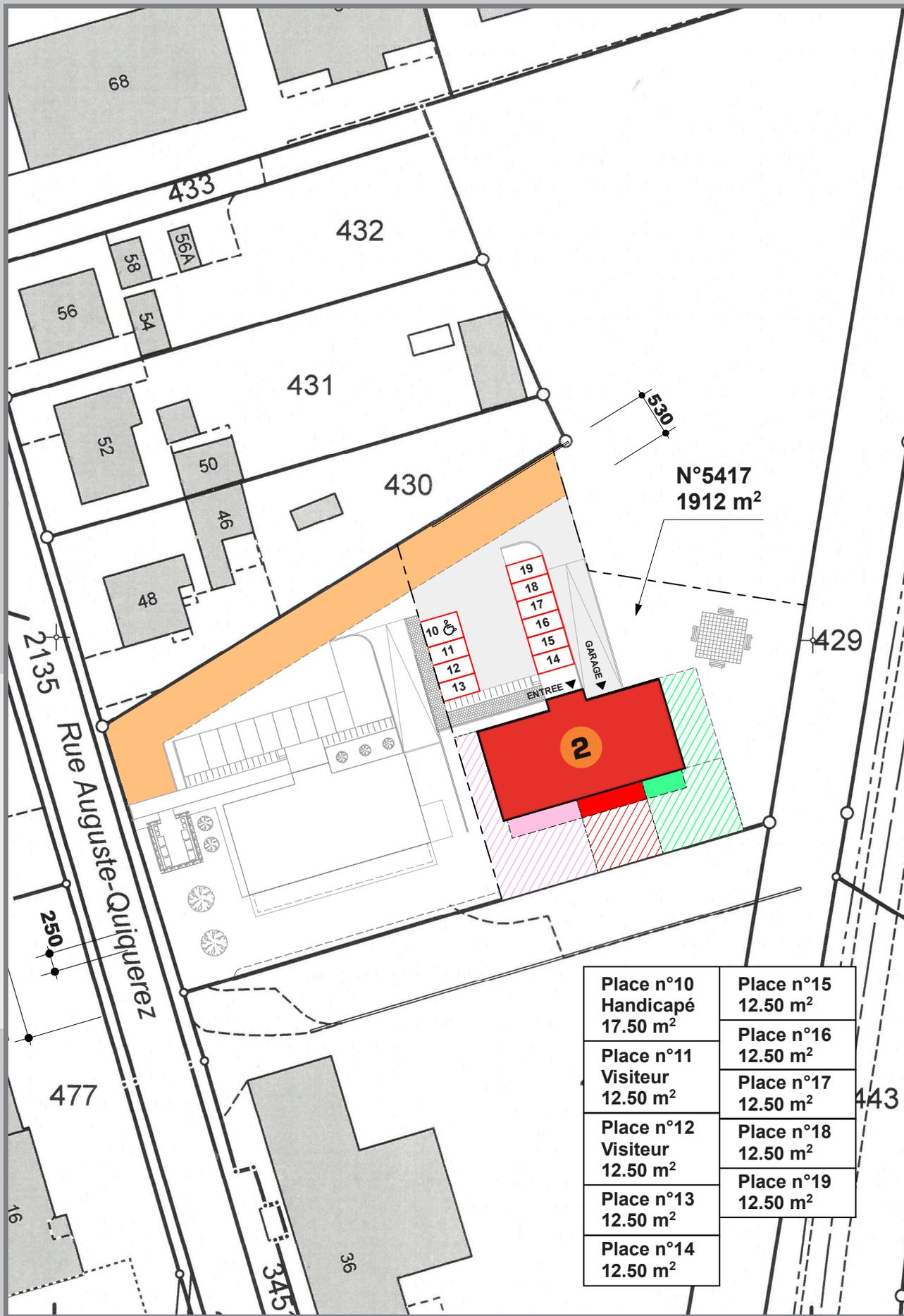


Immeuble situé à la rue Auguste-Quiquerez sur la route en direction de Bâle



SITUATION & AMENAGEMENTS EXT.

PLAN



Immeuble BIRSE 2

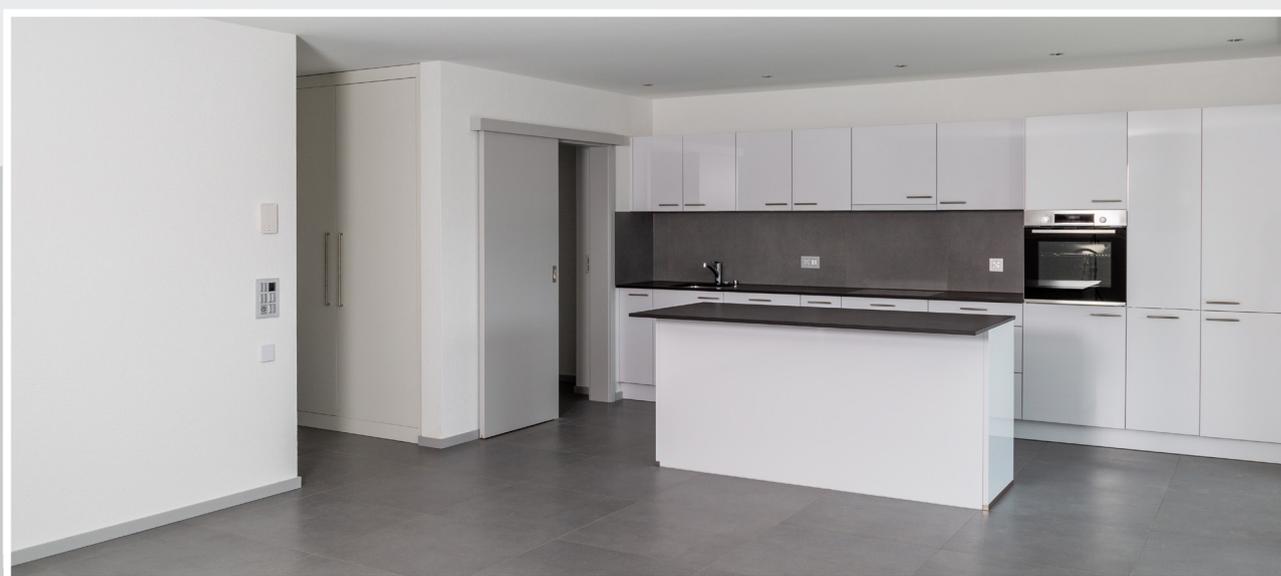
PUBLICATION OFFICIELLE

Parcelle: N° 5417
 Commune: 2800 Delémont
 Surface terrain: 1912 m²
 Surface hab. Birse 2: 350 m²
 Cube SIA immeuble Birse 2: 650



DESCRIPTIF

Sous-sol		8 places de parc 1 place de parc adaptée aux personnes à mobilité réduite 1 local technique/concierge 1 local/vélos/poussettes 14 caves		
Extérieur		7 places de parc 2 places de parc pour les visites 1 place de parc adaptée aux personnes à mobilité réduite		
Rez-de-chaussée	1	1 logement	4.5pces	120 m ²
	2	1 logement	2.5pces	61 m ²
	3	1 logement	3.5pces	91 m ²
1^{er} étage	4	1 logement	4.5pces	120 m ²
	5	1 logement	2.5pces	61 m ²
	6	1 logement	3.5pces	91 m ²
2^{ème} étage	7	1 logement	4.5pces	120 m ²
	8	1 logement	2.5pces	61 m ²
	9	1 logement	3.5pces	91 m ²
3^{ème} étage	10	1 logement	4.5pces	120 m ²
	11	1 logement	2.5pces	61 m ²
	12	1 logement	3.5pces	91 m ²
4^{ème} étage	13	1 attique	3.5pces	119 m ²
	14	1 attique	3.5pces	119 m ²



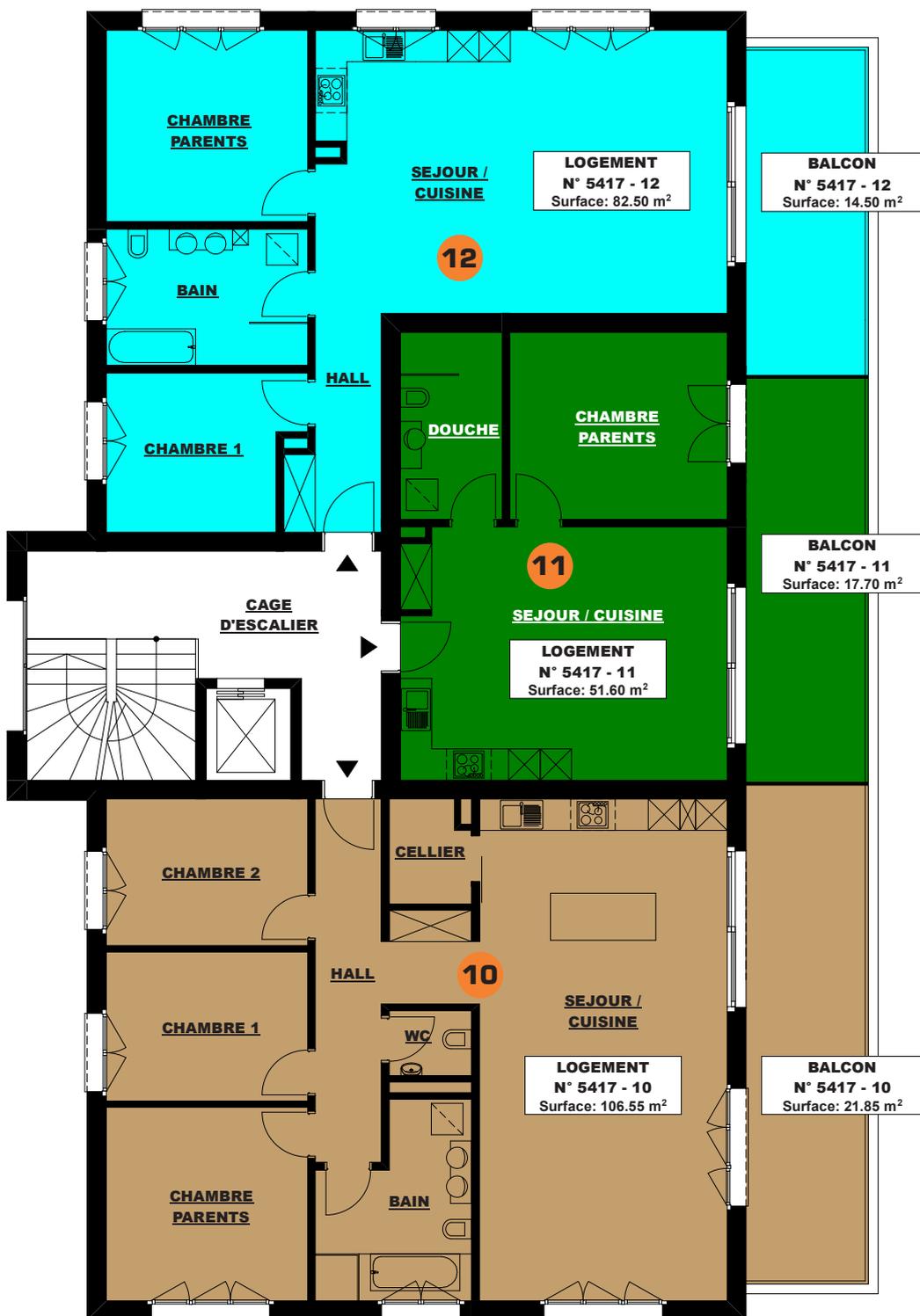


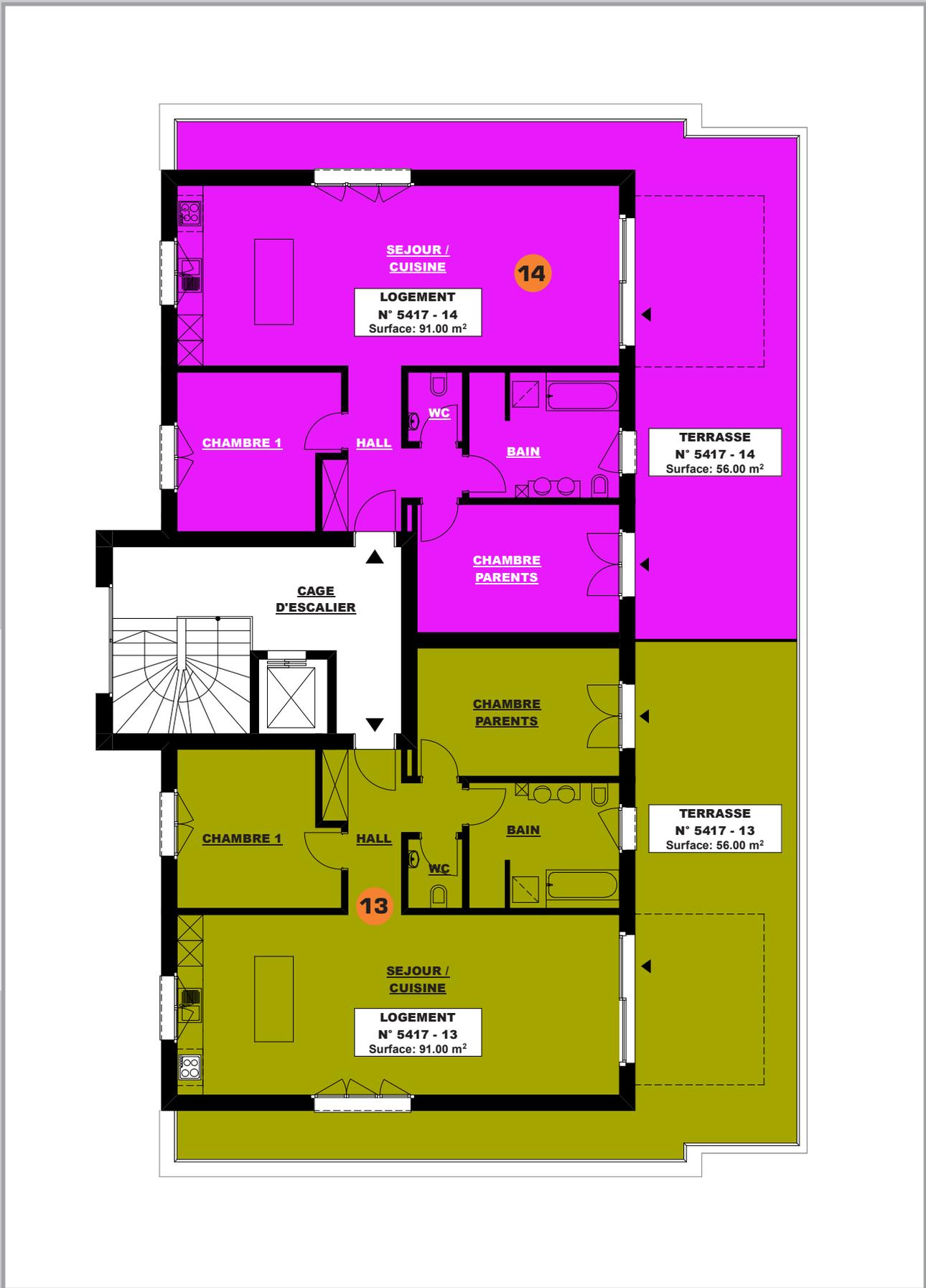
PPE 1, 2, 3 / REZ-DE-CHAUSSÉE













ENTREPRISE

Notre société est basée dans la capitale jurassienne, elle est indépendante. Forte de plusieurs années d'expérience dans tous les secteurs de la construction et de la rénovation, elle garantit un excellent niveau de qualité et un respect des coûts de construction.

COMPETENCES

Nos collaborateurs sont spécialisés chacun dans leurs domaines, ils se distinguent par leurs compétences et leur dynamisme au quotidien. Grâce à leur expérience professionnelle, ils mettent tout en œuvre pour atteindre la perfection des détails avec rigueur et savoir-faire.

QUALITE

Notre motivation de chaque instant nous permet de mener à bien tous nos projets avec des critères de qualité. Chaque mandat est une priorité absolue et nous attachons une grande importance à la bienfaisance de nos constructions et au respect de nos clients.

Informations :

IMMO-CHAUX SA

Rue St-Sébastien 18
2800 Delémont
info@immochaux.ch
www.immochaux.ch
032 422 13 26 - 079 285 08 66

Important : Ce document sert d'informations générales (les plans et les images ne sont pas à l'échelle) et seuls les plans d'exécution à l'échelle 1:100 ont une valeur contractuelle. Immochaux SA conserve le droit de propriété intellectuelle architecturale de la résidence.

